

Regards sur la société canadienne

Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance

par Sharanjit Uppal

Date de diffusion : le 14 mars 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance

par Sharanjit Uppal

La présente étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada.

Aperçu de l'étude

Fondée sur les données de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018, la présente étude se penche tout d'abord sur les caractéristiques des Canadiens qui, bien qu'ils soient aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, ont vécu une situation d'itinérance cachée ou sans abri dans le passé. Le deuxième objectif de l'étude est d'examiner la situation actuelle des personnes ayant déjà vécu en situation d'itinérance, sur le plan des caractéristiques du logement, du statut économique et de l'état de santé.

- Environ 3 % des personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage au Canada ont déclaré avoir vécu une situation d'itinérance sans abri à un moment de leur vie. Pour 1 personne sur 5, la durée de l'épisode d'itinérance le plus long qu'elle a vécu a été d'un an ou plus.
- Environ 15 % des personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage ont vécu une situation d'itinérance cachée.
- Parmi les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, les Premières Nations vivant hors réserve (12 %), les Métis (6 %) et les Inuits (10 %) étaient plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance sans abri que les non-Autochtones. L'itinérance était également plus courante chez les femmes de minorité sexuelle (8 %).
- Les Canadiens qui ont vécu une situation d'itinérance dans le passé, mais qui sont aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, affichaient des résultats socioéconomiques et en matière de santé beaucoup moins bons que ceux n'ayant pas vécu une telle situation. Par exemple, ils étaient plus susceptibles de faire état d'une santé générale et d'une santé mentale « passables » ou « mauvaises ». En outre, ils étaient plus susceptibles d'avoir récemment été aux prises avec des difficultés économiques, et d'avoir dû, par exemple, faire appel à des organismes de bienfaisance parce que leur ménage était à court d'argent.
- Parmi les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, les femmes ayant vécu en situation d'itinérance ont fait état de moins bons résultats socioéconomiques et en matière de santé que les hommes ayant vécu la même situation. Par exemple, parmi les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée dans le passé, les femmes étaient 23 points de pourcentage plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir eu de la difficulté à répondre à leurs besoins financiers au cours de l'année précédente.

Introduction

Il existe de nombreuses définitions de l'itinérance. La plupart d'entre elles décrivent cependant une situation dans laquelle se trouve une personne ou une famille qui n'a pas de logement stable, sécuritaire, permanent et adéquat, ou qui n'a pas la possibilité, les moyens ou la capacité de s'en procurer un dans l'immédiat^{1, 2}. L'itinérance peut comprendre différentes situations, comme le fait de vivre dans la rue, de vivre dans des lieux qui ne sont pas conçus pour l'habitation humaine, ou encore de résider dans des refuges. L'itinérance cachée, soit le fait de vivre temporairement avec des membres de la famille ou des amis sans pouvoir immédiatement trouver un logement permanent, constitue une autre forme d'itinérance.

Des études réalisées dans différents pays ont permis d'examiner les causes de l'itinérance. Selon la plupart d'entre elles, l'itinérance constitue l'aboutissement d'une interaction complexe de facteurs individuels, d'événements de la vie et de facteurs structurels (économique et sociétaux). Parmi les facteurs individuels et les événements démographiques liés à une hausse du risque d'itinérance, on peut compter un faible niveau de scolarité, le manque de compétences professionnelles, la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, la violence et l'instabilité familiale, les séparations, l'exclusion sociale attribuable à l'orientation sexuelle et les expériences négatives pendant l'enfance³. Parmi ces facteurs, celui qui favorise le plus l'itinérance est la mauvaise santé mentale, car elle peut faire en sorte qu'il est plus difficile d'avoir un revenu stable ou de maintenir des relations avec la famille et les amis^{4, 5, 6}. La violence familiale représente également un facteur important, car elle peut

mener des personnes et des familles, tout particulièrement les jeunes et les femmes ayant des enfants, à quitter le foyer soudainement⁷.

Des facteurs structurels ou sociaux entrent également en ligne de compte. Par exemple, le manque d'accès à des logements sociaux et abordables, les conditions défavorables du marché du travail, le manque d'accessibilité aux prestations publiques, la discrimination raciale au travail ou sur le marché du logement, le manque de soutien aux immigrants et aux réfugiés, le fait de devenir trop âgé pour demeurer en famille d'accueil (en l'absence de soutien adéquat pour la vie autonome) et la sortie de prison sont tous des facteurs liés à une hausse du risque d'itinérance^{8, 9, 10}.

Dans le passé, l'itinérance était un problème qui touchait principalement les hommes célibataires¹¹. Plus récemment, le problème a crû auprès d'autres populations. Les études ont mis l'accent sur les femmes¹², les peuples autochtones¹³, les jeunes¹⁴, les immigrants récents¹⁵, les anciens combattants¹⁶ et les minorités sexuelles¹⁷. Certaines études laissent entendre que plus de 200 000 Canadiennes et Canadiens vivent en situation d'itinérance (dont les définitions varient) au cours d'une année donnée¹⁸.

Il demeure cependant difficile d'identifier la population itinérante. Cette situation s'explique en partie par son caractère transitoire et l'absence d'une adresse permanente des personnes itinérantes. La stigmatisation et les préjugés à l'égard de cette population peuvent également faire en sorte que certaines personnes ne déclareront pas qu'elles vivent en situation d'itinérance. Aussi, la plupart des données canadiennes recueillies par les villes le sont lors de dénombrements

ponctuels de la situation pendant une journée précise¹⁹. À l'échelle nationale, le Recensement de la population, réalisé tous les cinq ans, constitue une autre source; celle-ci n'identifie cependant que les itinérants qui vivent dans un refuge et dans d'autres types de logements collectifs²⁰. Parmi les autres stratégies visant à identifier les personnes qui ont déjà vécu en situation d'itinérance ou qui pourraient vivre une telle situation, il y a la tenue d'enquêtes rétrospectives. Dans de telles enquêtes, on demande aux répondants s'ils ont déjà vécu une situation d'itinérance dans le passé. Il s'agit de l'approche adoptée dans le présent article.

Au moyen des données de l'Enquête canadienne sur le logement (ECL) de 2018, la présente étude met l'accent sur les personnes qui, même si elles sont aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, ont déjà vécu en situation d'itinérance. L'étude met l'accent sur cette population particulière, car dans le cadre de l'ECL, on ne pose des questions sur l'itinérance qu'à la personne responsable des décisions relatives au logement pour le ménage, ou la personne de référence (voir [Sources de données, méthodes et définitions](#)).

En raison de la population cible particulière de la présente étude, il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats. Les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage ne sont pas représentatives de l'ensemble des Canadiennes et Canadiens de 15 ans et plus. Par exemple, les enfants adolescents et adultes qui vivent avec leurs parents ne seront probablement pas pris en compte dans l'étude, car ils sont très peu nombreux à être les décideurs principaux au sein de leur ménage. Malgré tout, il est possible que

ces jeunes aient vécu une situation d'itinérance dans le passé. De ce fait, le taux d'expériences passées d'itinérance chez les jeunes pourrait ne pas être représentatif du taux pour l'ensemble des jeunes au Canada. La même logique s'applique aux autres membres d'un ménage qui ne sont pas les principaux décideurs.

Ces limites sont soulignées tout au long de l'article, particulièrement par l'utilisation de l'expression « personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage » pour décrire les résultats. Même s'il est impossible de surmonter ces limites en raison de la nature des données, les avantages que procurent ces données dépassent leurs limites. Les renseignements sur l'itinérance sans abri sont très rares, et l'ECL, dont le contenu est riche, peut grandement améliorer notre compréhension de cet enjeu social au Canada.

L'étude a deux grands objectifs. La première section traite des groupes démographiques qui sont plus susceptibles de vivre deux types d'itinérance :

- l'itinérance sans abri, soit le fait d'avoir, à un moment de leur vie, eu à habiter dans un refuge pour sans-abri, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune ou dans un bâtiment abandonné;
- l'itinérance cachée, soit le fait pour une personne d'avoir eu à vivre temporairement avec la famille ou des amis, ou ailleurs, parce qu'elle n'avait nulle part d'autre où aller.

Les résultats sont présentés séparément selon le sexe, l'identité autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits), les minorités visibles, la minorité sexuelle et le statut d'ancien combattant.

La deuxième section traite du bien-être actuel des personnes ayant vécu une situation d'itinérance

dans le passé. Même si elles ont été en mesure d'obtenir un logement permanent et qu'elles sont aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, il est possible que ces personnes doivent encore composer avec des difficultés socioéconomiques ou liées à la santé. Pour mieux comprendre ces conséquences à plus long terme, l'étude se penche aussi sur les différences quant aux situations actuelles en matière de logement, d'économie et de santé entre les ménages ayant vécu en situation d'itinérance et ceux qui n'ont pas vécu une telle situation.

Parmi les personnes qui sont actuellement responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, environ 3 % ont vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé

Selon les résultats de l'ECL de 2018, environ 3 % des personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage ont déclaré avoir vécu une situation d'itinérance sans abri à un moment de leur vie (tableau 1). Les proportions affichées par les hommes (2,6 %) et les femmes (2,3 %) étaient similaires²¹. Cependant, les hommes et les femmes de différents groupes d'âge n'étaient pas aussi susceptibles de vivre en situation d'itinérance, ce qui donne à penser qu'il existe des différences entre les générations et un risque accru chez les générations plus jeunes de femmes.

Plus précisément, chez les jeunes de 15 à 39 ans qui étaient responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir vécu au moins un épisode d'itinérance sans abri. En revanche, chez les personnes de

60 ans et plus, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir vécu ce type d'itinérance.

En ce qui concerne l'état matrimonial des personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, les personnes actuellement mariées ou vivant en union libre étaient beaucoup moins susceptibles (1 %) d'avoir vécu en situation d'itinérance que les personnes actuellement célibataires (5 %) et que les personnes actuellement divorcées ou séparées (5 %). La proportion était particulièrement élevée chez les hommes actuellement divorcés ou séparés (7 %).

De manière générale, on reconnaît qu'un niveau de scolarité supérieur procure des compétences plus nombreuses et de meilleure qualité, ce qui est également lié à un emploi stable et à une rémunération plus élevée²². Ces facteurs réduisent également le risque lié au fait de vivre en situation d'itinérance. Comme le montrent des études antérieures, les personnes ayant des niveaux de scolarité moins élevés étaient plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance que leurs homologues affichant des niveaux de scolarité plus élevés. Par exemple, près de 5 % des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires ont fait état d'une situation passée d'itinérance sans abri, par rapport à 1 % des personnes ayant un grade universitaire. Les différences étaient similaires entre les deux genres.

Les expériences passées en matière d'itinérance varient selon l'identité autochtone, l'orientation sexuelle et l'origine ethnoculturelle

Les taux plus élevés d'itinérance chez les Autochtones sont bien documentés. Ils sont liés à des

obstacles systémiques à l'emploi et à l'éducation, à la discrimination raciale en milieu de travail ou sur le marché du logement, et aux effets intergénérationnels de la colonisation et des expériences en pensionnat²³. Conformément aux études antérieures, les non-Autochtones étaient beaucoup moins susceptibles que les Autochtones de déclarer avoir vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé. Plus précisément, chez les Autochtones responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, environ 12 % des Premières Nations vivant hors réserve²⁴, 10 % des Inuits et 6 % des Métis ont déclaré avoir vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé (tableau 1)²⁵. La proportion correspondante chez les non-Autochtones était de 2 %.

Les personnes de minorité sexuelle, et tout particulièrement les jeunes ayant une orientation sexuelle minoritaire, sont plus vulnérables à l'itinérance sans abri. Cette situation est attribuable, en partie, à des taux plus élevés de violence familiale, de discrimination et de victimisation²⁶. Conformément aux conclusions antérieures, les personnes de minorité sexuelle (personnes gaies, lesbiennes bisexuelles, ainsi que celles d'autres minorités sexuelles) étaient plus de deux fois plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé que les personnes hétérosexuelles (5 % par rapport à 2 %). Cependant, cette association variait selon le genre. Chez les femmes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, près de 8 % de celles ayant une orientation sexuelle minoritaire avaient vécu une situation d'itinérance sans abri, comparativement à 2 % des femmes hétérosexuelles.

Parmi les personnes appartenant à des groupes désignés comme minorités visibles, les résultats étaient différents chez les hommes et les femmes. Spécifiquement, les hommes appartenant à une minorité visible (1 %) étaient moins susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance sans abri que les hommes n'appartenant pas à une minorité visible (3 %). En comparaison, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les femmes, selon leur statut de minorité visible. Cependant, les femmes noires étaient particulièrement sujettes à avoir vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé (6 % par rapport à 2 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible).

Les hommes ayant immigré au Canada de 1980 à 2018 étaient moins portés à avoir vécu une situation d'itinérance sans abri comparativement aux hommes ayant immigré avant 1980 et aux hommes nés au Canada (1 % par rapport à 3 %). Il n'y avait pas de différence chez les femmes.

Comme d'autres études réalisées au Canada et à l'étranger l'ont indiqué²⁷, les anciens combattants ayant servi dans les Forces armées canadiennes qui sont aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage étaient plus susceptibles de déclarer avoir vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé que les personnes qui n'étaient pas des anciens combattants (4 % par rapport à 2 %).

Enfin, en tenant compte de la province ou du territoire de résidence, les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage qui habitent aujourd'hui au Nunavut (14 %) étaient les plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance sans

abri dans le passé²⁸. Les résidents du Yukon (8 %) et des Territoires du Nord-Ouest (6 %) affichaient aussi des taux plus élevés d'itinérance. En revanche, les résidents du Québec (1 %) affichaient le taux le moins élevé d'itinérance. Les résultats étaient similaires entre les hommes et les femmes.

Parmi les Canadiennes et Canadiens qui sont actuellement responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, plus de 1 personne sur 7 a vécu une situation d'itinérance cachée dans le passé

L'itinérance cachée — qui renvoie au fait d'avoir à demeurer temporairement avec des membres de la famille ou des amis, ou ailleurs, parce que la personne n'a nulle part d'autre où aller — était environ cinq fois plus courante que l'itinérance sans abri. Plus précisément, en 2018, environ 15 % des personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage ont déclaré avoir vécu une situation d'itinérance cachée dans le passé²⁹. La différence dans les proportions chez les hommes et les femmes n'était pas statistiquement significative (tableau 1).

La proportion des personnes ayant vécu une situation d'itinérance cachée dans le passé diminuait parmi les groupes plus âgés, et ce, même si le nombre d'années pendant lesquelles les personnes plus âgées auraient pu vivre une telle situation est plus élevé. Cela peut laisser entendre qu'il existe des différences générationnelles. Par exemple, la probabilité que les personnes de 60 à 69 ans aient vécu une situation d'itinérance à un moment de leur vie était inférieure d'un peu plus de moitié à la probabilité que les

Portrait des Canadiennes et Canadiens ayant vécu en situation d'itinérance

Tableau 1

Taux d'itinérance sans abri et cachée, selon certaines caractéristiques, personnes de 15 ans et plus responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, Canada, 2018

	Type d'itinérance					
	Sans abri			Cachée		
	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Genre						
Hommes (réf.)	2,6	2,6	...	14,2	14,2	...
Femmes	2,3	...	2,3	15,0	...	15,0
Groupe d'âge						
15 à 29 ans	2,0*	1,5*	2,4**	18,3	16,6	19,4
30 à 39 ans (réf.)	3,2	2,6	3,8†	20,0	19,9	20,1
40 à 49 ans	2,8	2,7	2,8	18,0*	17,5	18,5
50 à 59 ans	3,0	3,4	2,6*	14,6*	14,7*	14,5*
60 à 69 ans	2,5	3,1	1,9**	11,8*	11,4*	12,4*
70 ans et plus	1,0*	1,4*	0,5**	6,8*	6,2*	7,4*
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Sans diplôme d'études secondaires (réf.)	4,7	4,7	4,7	15,5	16,0	14,9
Diplôme d'études secondaires	3,0*	3,6	2,4**	15,3	16,1	14,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	3,4*	3,5	3,2	17,2	16,0	19,4*
Autre certificat ou diplôme d'études postsecondaires	2,5*	2,6*	2,4*	15,6	13,8	16,9†
Grade universitaire	1,2*	1,0*	1,3*	12,5*	12,2*	12,6*
État matrimonial						
Célibataire (réf.)	4,5	4,8	4,2	22,1	21,9	22,2
Marié ou vivant en union libre	1,4*	1,3*	1,5*	11,0*	10,6*	11,5*
Divorcé ou séparé	4,9	6,5*	3,9†	23,3	24,1	22,9
Veuf	1,1*	1,9*	0,8**	7,6*	7,5*	7,6*
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel (réf.)	2,3	2,6	2,0†	14,0	13,8	14,2
Minorité sexuelle	5,2*	2,7	7,6**	29,7*	24,3*	34,1**
Identité autochtone						
Premières Nations	11,7*	9,2*	13,1*	28,9*	24,6*	31,4*
Métis	6,3*	9,1*	3,8**	30,9*	26,2*	34,5*
Inuit	10,3*	11,4*	9,5*	21,5*	21,8	21,2*
Non-Autochtone (réf.)	2,3	2,4	2,1	14,2	13,9	14,4
Statut d'ancien combattant						
Oui	3,8*	3,9*	F	15,0	15,2	14,2
Non (réf.)	2,4	2,5	2,3	14,6	14,2	15,0
Statut d'immigrant						
Immigrant, de 1980 à 2018	1,4*	0,8*	2,3†	11,9*	10,7*	13,7†
Né au Canada ou immigrant avant 1980 (réf.)	2,7	3,0	2,3†	15,2	15,1	15,2
Appartenance à une minorité visible						
Oui	1,7*	1,0*	2,7†	12,2*	11,6*	12,9*
Non (réf.)	2,7	3,1	2,2†	15,2	14,9	15,4
Minorités visibles						
Sud-Asiatique	1,1*	0,9*	1,7	9,6*	8,9*	11,4
Chinois	0,9	F	F	8,3*	8,3*	8,1*
Noir	4,6*	3,0	6,1**	18,1	17,3	18,9
Philippin	F	F	F	10,0*	7,5*	11,9
Latino-Américain	1,8	F	2,8	13,8	11,8	15,4
Arabe	1,0*	F	F	13,6	15,4	9,0
Asiatique du Sud-Est	F	F	F	14,9	14,5	15,6
Asiatique occidentale	3,6	F	F	20,0	23,3	15,5
Coréen	F	F	F	7,8	F	F
Japonais	F	F	F	18,3	F	22,5
Minorité visible, n.i.a	F	F	F	18,1	18,0	18,4
Minorités visibles multiples	F	F	F	19,5	19,2	19,9
N'appartenant pas à une minorité visible (réf.)	2,7	3,1	2,2†	15,2	14,9	15,4
Province ou territoire						
Terre-Neuve-et-Labrador	1,2*	1,6	0,9*	12,4*	13,4	11,7*

Tableau 1
Taux d'itinérance sans abri et cachée, selon certaines caractéristiques, personnes de 15 ans et plus responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, Canada, 2018

	Type d'itinérance					
	Sans abri			Cachée		
	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Île-du-Prince-Édouard	1,9	2,3	1,6	12,3*	11,8	12,7
Nouvelle-Écosse	2,9	3,6*	2,3	17,3*	16,4	18,0
Nouveau-Brunswick	2,0*	2,5	1,5*†	13,9	13,9	13,9
Québec	1,0*	1,1*	0,9*	11,2*	11,1*	11,3*
Ontario (réf.)	2,8	2,2	3,3†	15,0	14,0	15,8
Manitoba	2,4	2,7	2,1*	16,2	16,3	16,0
Saskatchewan	2,5	2,9	2,2*	16,2	15,9	16,5
Alberta	3,3	3,9*	2,5†	17,0*	16,8*	17,0
Colombie-Britannique	3,8*	4,9*	2,7†	17,3*	17,1*	17,4
Yukon	7,8*	10,7*	5,5	24,4*	20,8*	27,3*
Territoires du Nord-Ouest	5,9*	6,9*	5,2*†	17,7*	16,9*	18,5*
Nunavut	13,7*	14,6*	12,7*	30,2*	31,2*	29,2*

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

 * valeur significativement différente de la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

 † valeur significativement différente de celle des hommes ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le logement, 2018.

personnes de 30 à 39 ans en aient vécu une (12 % par rapport à 20 %). Le fait que l'itinérance est également associée à de moins bons résultats en matière de santé, et donc à une espérance de vie plus courte, pourrait aussi être un facteur en ce qui concerne la plus faible proportion d'anciens itinérants chez les cohortes plus âgées.

De façon générale, les proportions pour l'itinérance cachée étaient supérieures à celles de l'itinérance sans abri parmi tous les groupes démographiques. Aussi, de nombreux groupes désagrégés qui affichaient des proportions supérieures d'itinérance sans abri affichaient également des proportions supérieures d'itinérance cachée. Par exemple, les personnes de minorité sexuelle (30 %) étaient beaucoup plus susceptibles que les personnes hétérosexuelles (14 %) d'avoir vécu une situation d'itinérance cachée (voir le tableau 1 pour obtenir des résultats détaillés).

Le cinquième des personnes ayant déjà vécu en situation d'itinérance ont déclaré que l'épisode le plus long avait duré un an ou plus

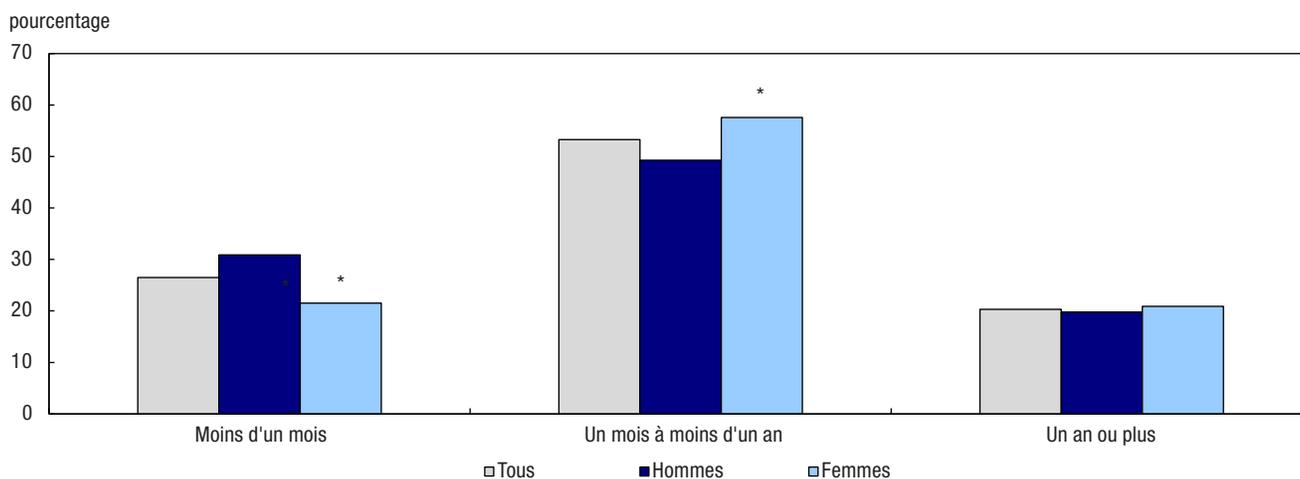
Les itinérants ont tendance à ne pas avoir facilement accès aux produits nécessaires pour combler les besoins fondamentaux que bon nombre tiennent pour acquis, dont la sécurité, la nourriture, le logement et l'hygiène. La durée de l'itinérance d'une personne a été associée à une réduction de l'espérance de vie et à une hausse de la morbidité, cela même s'il n'est pas totalement clair si c'est la diminution de la santé physique ou mentale qui mène à l'itinérance ou le contraire. Malgré tout, il est préférable d'avoir été itinérant moins longtemps³⁰. Puisque les conséquences à long terme de l'itinérance sans abri peuvent être plus graves que celles de l'itinérance cachée, cette section porte sur la première situation.

Parmi les personnes ayant déclaré avoir vécu une situation d'itinérance sans abri et qui sont actuellement responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, plus du quart (27 %) ont déclaré que l'épisode avait duré moins d'un mois, 53 % ont déclaré qu'il avait duré entre un mois et moins d'un an, et 20 % ont indiqué qu'il avait duré un an ou plus (graphique 1). Les femmes (79 %) étaient plus susceptibles que les hommes (69 %) d'avoir vécu une situation d'itinérance sans abri pendant un mois ou plus.

Les femmes étaient également plus susceptibles de faire état du fait d'avoir vécu récemment une situation d'itinérance sans abri. Par exemple, environ 37 % des femmes avaient vécu une situation d'itinérance sans abri de 2010 à 2018, et 29 % ont déclaré qu'une telle situation s'était produite la dernière fois de 2000 à 2009 (graphique 2). Les proportions comparables chez les hommes étaient de 21 % et de

Graphique 1

Durée du plus long épisode d'itinérance sans abri vécu dans le passé, selon le genre



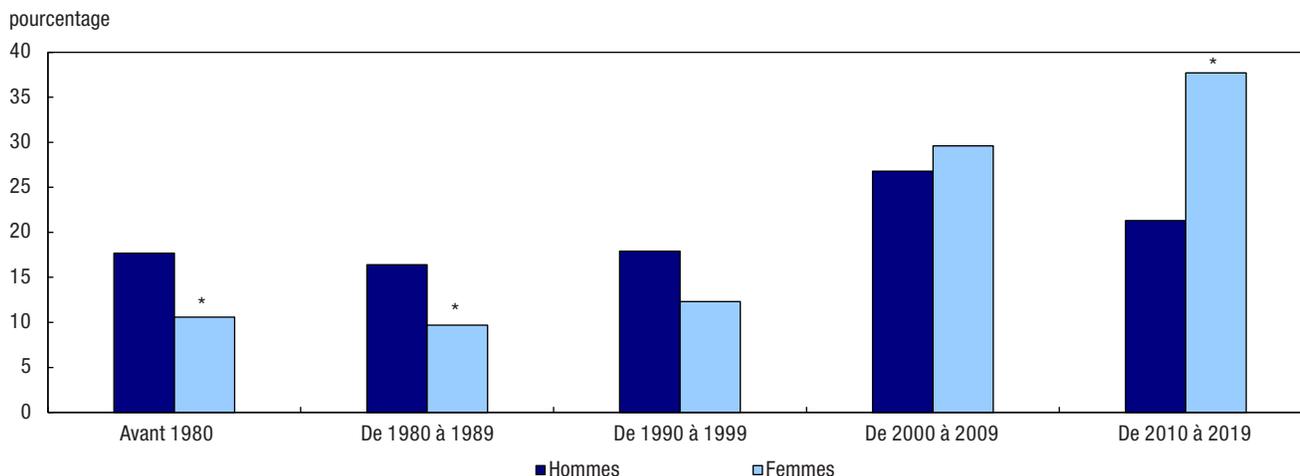
* valeur significativement différente de celle des hommes ($p < 0,05$)

Note : Exclut les personnes qui résident dans les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le logement, 2018.

Graphique 2

Année du plus récent épisode d'itinérance sans abri, selon le genre



* valeur significativement différente de celle des hommes ($p < 0,05$)

Note : Exclut les personnes qui résident dans les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le logement, 2018.

26 %, respectivement. Ces résultats vont de pair avec la conclusion d'ordre général, à savoir que l'itinérance, qui était dans le passé un problème touchant principalement les hommes, devient une réalité pour un nombre croissant de femmes.

Enfin, on constate des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'âge auquel ils ont vécu leur plus récent épisode d'itinérance sans abri. Chez les personnes de 50 ans et plus responsables des décisions relatives au logement

pour leur ménage et ayant vécu en situation d'itinérance au moins une fois, les femmes ont vécu leur plus récente situation d'itinérance sans abri à un âge médian plus avancé que les hommes, soit à 38 ans par rapport à 29 ans.

Cela semble indiquer que les événements démographiques qui mènent à l'itinérance chez les femmes se produisent à un âge plus avancé que chez les hommes (à tout le moins chez les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage). Cela dit, parmi les personnes de moins de 50 ans, l'écart dans l'âge médian au moment du dernier épisode d'itinérance sans abri était moindre : 22 ans chez les hommes par rapport à 24 ans chez les femmes.

Les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée dans le passé éprouvaient actuellement de nombreuses difficultés financières

Les expériences passées d'itinérance peuvent avoir des conséquences durables chez les individus et les

familles. Puisque de nombreux autres facteurs liés au contexte et aux antécédents entrent en ligne de compte, il est impossible d'établir un lien causal direct entre les expériences d'itinérance passées et la situation actuelle des personnes. Cependant, il est possible d'évaluer le niveau général de bien-être des personnes ayant vécu en situation d'itinérance, y compris la santé, la situation du logement et le bien-être financier.

Pour y parvenir, quatre profils différents ont été créés pour décrire les expériences passées d'itinérance: les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée (2 %); les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri seulement (1 %); les personnes ayant vécu une situation d'itinérance cachée seulement (13 %); les personnes n'ayant pas vécu de situation d'itinérance (85 %)³¹.

Comme il a été mentionné à la première section, les personnes ayant vécu une situation d'itinérance dans le passé présentent des caractéristiques personnelles différentes de celles des personnes qui n'ont pas vécu une telle situation. Par exemple, elles ont tendance à avoir des niveaux de scolarité moins élevés, elles sont plus susceptibles d'être divorcées ou séparées, en plus d'être plus susceptibles d'être de minorité sexuelle.

Pour examiner la situation courante des personnes actuellement responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, mais qui ont vécu une situation d'itinérance dans le passé, ces facteurs de différenciation, qui sont également liés à des résultats socioéconomiques, ont été pris en compte lors d'une analyse multivariée (voir le tableau 2).

Tableau 2
Probabilités prédites des modèles logistiques évaluant la situation d'activité, la propriété du logement, l'état du logement, les indicateurs de difficultés économiques, la santé et la satisfaction à l'égard de la vie autodéclarées, selon le type d'expérience passée en matière d'itinérance, 2018

	A vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée	A vécu une situation d'itinérance sans abri seulement	A vécu une situation d'itinérance cachée seulement	N'a pas vécu de situation d'itinérance (réf.)
	probabilités prédites			
Principale activité au cours des 12 mois précédents				
Principale activité au cours des 12 mois précédents, avoir un emploi	0,43*	0,39*	0,55*	0,59
Situation du logement				
Propriétaire du logement	0,43*	0,45*	0,59*	0,71
Besoins impérieux en matière de logement	0,25*	0,23*	0,16*	0,10
Difficultés financières (au cours des 12 derniers mois)				
A demandé de l'aide financière auprès de la famille et d'amis	0,33*	0,24*	0,25*	0,12
A contracté des dettes ou vendu des actifs	0,32*	0,17*	0,23*	0,12
A fait appel à un organisme de bienfaisance	0,26*	0,14*	0,09*	0,03
A éprouvé des difficultés financières en raison d'une hausse du loyer	0,23*	0,18*	0,19*	0,11
A eu de la difficulté à répondre à ses besoins financiers	0,46*	0,37*	0,33*	0,20
Santé et satisfaction à l'égard de la vie				
Santé générale passable ou mauvaise	0,33*	0,26*	0,23*	0,13
Santé mentale passable ou mauvaise	0,28*	0,19*	0,17*	0,09
Cote de satisfaction à l'égard de la vie de 6 ou moins	0,44*	0,30*	0,33*	0,21

* valeur significativement différente de la catégorie de référence (réf.) (p < 0,05)

Note: Les modèles comprenaient des témoins pour le genre, l'âge, le niveau de scolarité, le type de ménage, l'orientation sexuelle, l'appartenance à une minorité visible, l'identité autochtone, le statut d'ancien combattant, et la province ou le territoire de résidence.

Source: Statistics Canada, Canadian Housing Survey, 2018.

En fonction de presque toutes les mesures du bien-être économique et financier actuel, les personnes ayant vécu en situation d'itinérance, tout particulièrement l'itinérance sans abri, affichaient des résultats beaucoup moins bons que les personnes n'ayant pas vécu de situation d'itinérance.

L'emploi comme principale activité au cours de l'année est un bon exemple de ce constat général. Parmi les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, celles ayant vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé (une situation d'itinérance sans abri seulement, ou en combinaison avec une situation d'itinérance cachée) étaient beaucoup moins portées à avoir un emploi comme principale activité au cours des 12 mois précédents. Plus précisément, la probabilité d'avoir un emploi était de 16 à 20 points de pourcentage inférieure chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri par rapport aux personnes n'ayant pas vécu de situation d'itinérance.

Cet écart considérable en matière d'emploi entre les personnes ayant vécu en situation d'itinérance et celles qui n'ont pas vécu une telle situation était observé parmi presque toutes les mesures de la sécurité ou de l'insécurité financière. En général, les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée ont fait état de la situation la moins bonne. Par exemple, lorsque d'autres caractéristiques sociodémographiques étaient prises en compte, la probabilité qu'une personne ait demandé de l'aide financière à la famille et à des amis au cours de l'année précédente était près de trois fois supérieure chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée par

rapport aux personnes n'ayant pas vécu une telle situation (33 % et 12 %, respectivement).

L'écart le plus évident et marqué était lié au recours à un organisme de bienfaisance au cours de l'année précédente, parce qu'un membre du ménage manquait d'argent. Tandis que la probabilité de faire appel à un organisme de bienfaisance était de 3 % chez les personnes n'ayant pas vécu de situation d'itinérance, elle passait à 9 % chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance cachée seulement, à 14 % chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri seulement, et à 26 % chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée.

Les Canadiennes et Canadiens qui sont aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, mais qui ont vécu une situation d'itinérance dans le passé, étaient également plus susceptibles, au cours des 12 mois précédents, d'avoir contracté des dettes ou vendu des biens, d'avoir éprouvé des difficultés financières en raison d'une hausse du loyer et, de manière générale, d'avoir eu des difficultés à répondre à leurs besoins financiers (tableau 2).

Envisagés ensemble, ces résultats montrent que de nombreuses personnes ayant vécu une situation d'itinérance à un moment de leur vie peuvent avoir besoin de soutien financier à plus long terme, lorsqu'elles obtiennent une adresse permanente et deviennent responsables de leur logement. Cela est particulièrement remarquable, parce que les difficultés financières importantes constituent un facteur de risque connu pour l'itinérance, et parce que les personnes ayant déjà vécu en situation d'itinérance

peuvent être exposées à un plus grand risque de connaître de nouveaux épisodes d'itinérance.

Les Canadiennes et Canadiens ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée dans le passé étaient moins susceptibles d'être propriétaires d'une résidence en 2018

Parmi les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, celles ayant vécu en situation d'itinérance sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés financières actuelles. Étant donné cette réalité, il est probable que les indicateurs de la sécurité financière à plus long terme montrent des tendances similaires.

L'achat d'une propriété, qui fait partie des investissements les plus importants que font les Canadiennes et Canadiens, affichait une telle tendance. En 2018, la probabilité d'être propriétaire de son logement, lorsque d'autres facteurs étaient pris en compte, était de 71 % chez les personnes qui n'avaient jamais vécu de situation d'itinérance au cours de leur vie. Le fait d'avoir vécu une situation d'itinérance sans abri (seulement ou en combinaison avec une situation d'itinérance cachée) était lié à une probabilité significativement plus faible d'être propriétaire d'un logement (de 43 % à 45 %). Les personnes n'ayant vécu qu'une situation d'itinérance cachée dans le passé se trouvaient dans une situation intermédiaire (59 %).

On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation est non conforme à au moins l'une des normes d'acceptabilité des logements (qualité, taille et abordabilité) et si son revenu avant impôts est égal

ou inférieur au seuil de revenu déterminé selon la collectivité et le nombre de chambres à coucher.

Les personnes ayant vécu en situation d'itinérance, même si elles étaient moins souvent propriétaires d'un logement, étaient plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux en matière de logement. Plus particulièrement, chez les personnes qui n'ont pas déclaré d'antécédents en matière d'itinérance, la probabilité d'éprouver des besoins impérieux en matière de logement était de 10 % lorsque d'autres caractéristiques étaient prises en compte. En revanche, les besoins impérieux en matière de logement étaient plus de deux fois plus élevés chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée (25 %). Encore une fois, les personnes n'ayant vécu qu'une situation d'itinérance cachée se trouvaient dans une situation intermédiaire.

En 2018, les Canadiennes et Canadiens ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée étaient plus susceptibles de faire état d'une santé générale ou d'une santé mentale « passable » ou « mauvaise »

La mauvaise santé est liée à un risque d'itinérance accru, par exemple, lorsqu'elle mène à la perte d'un emploi ou à l'incapacité de travailler. Cependant, l'itinérance peut également contribuer à une mauvaise santé. Les personnes ayant vécu une forme d'itinérance dans le passé étaient plus susceptibles d'avoir indiqué que leur santé générale ou mentale était passable ou mauvaise par rapport aux personnes n'ayant pas vécu une telle situation.

Par exemple, lorsque d'autres caractéristiques individuelles étaient prises en compte, les probabilités

prédites pour une santé passable ou mauvaise chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée atteignaient 33 % par rapport à 13 % chez les personnes n'ayant pas vécu une telle situation. L'écart était encore plus prononcé en ce qui concerne la santé mentale. Les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée étaient trois fois plus susceptibles de faire état d'une santé mentale passable ou mauvaise (28 % par rapport à 9 %).

Parmi les personnes ayant vécu en situation d'itinérance, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de faire état de difficultés financières

Comme le montre le tableau 1, chez les personnes qui sont actuellement responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, les femmes sont tout aussi susceptibles que les hommes d'avoir vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée dans le passé. Tandis que les causes de ces épisodes d'itinérance peuvent différer chez les hommes et les femmes, de nombreuses conséquences sont semblables.

Afin d'examiner les profils socioéconomiques, financiers et en matière de santé chez les hommes et les femmes ayant vécu des expériences différentes de l'itinérance, des analyses supplémentaires ont été réalisées selon le genre. Ces analyses ont permis d'obtenir, en grande partie, les mêmes conclusions qualitatives.

Par exemple, les femmes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir un emploi et d'être propriétaires de leur logement par rapport aux femmes n'ayant pas vécu une telle situation. Les mêmes conclusions

s'appliquaient aux hommes. En outre, les tendances générales étaient, en grande partie, les mêmes lorsqu'on examinait séparément les difficultés économiques et la santé des femmes et des hommes. L'itinérance, et particulièrement l'itinérance sans abri, a été associée à plus de difficultés financières et à une moins bonne santé chez les hommes et les femmes.

Tandis que ces tendances générales étaient semblables parmi les hommes et les femmes, les hommes et les femmes ayant des expériences passées d'itinérance similaires n'ont pas nécessairement eu les mêmes résultats. En effet, les femmes ayant vécu en situation d'itinérance affichent des résultats socioéconomiques et en santé moins bons que les hommes ayant vécu une expérience semblable (tableau 3).

En ce qui concerne l'activité principale des gens au cours des 12 mois précédents, les femmes étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir un emploi que les hommes. Cependant, cet écart n'était pas principalement lié à leur expérience passée d'itinérance. Qu'elles aient vécu des épisodes d'itinérance dans le passé ou non, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'avoir un emploi (et l'amplitude était similaire dans chaque cas).

Le scénario était cependant différent en ce qui concerne les difficultés économiques et financières. Chez les personnes responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, les hommes et les femmes n'ayant jamais vécu en situation d'itinérance étaient tout aussi susceptibles de faire état de difficultés financières récentes. En revanche, chez les femmes et les hommes ayant vécu une situation d'itinérance dans le passé (tout particulièrement les situations d'itinérance sans abri et cachée),

Tableau 3

Différence entre les femmes et les hommes, probabilités prédites, en fonction des modèles logistiques évaluant la situation d'activité, la propriété du logement, l'état du logement, les indicateurs de difficultés économiques, la santé et la satisfaction à l'égard de la vie autodéclarées, selon le type d'expérience passée en matière d'itinérance, 2018

	A vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée	A vécu une situation d'itinérance sans abri seulement	A vécu une situation d'itinérance cachée seulement	N'a pas vécu de situation d'itinérance
différence entre les femmes et les hommes				
Principale activité au cours des 12 mois précédents				
Principale activité au cours des 12 mois précédents, personne occupée	-0,13*	-0,10	-0,15*	-0,11*
Situation du logement				
Propriétaire du logement	-0,01	-0,14	-0,01	0,00
Besoins impérieux en matière de logement	0,07	0,11	0,03	0,02*
Difficultés financières (au cours des 12 derniers mois)				
A demandé de l'aide financière auprès de la famille et d'amis	0,14*	0,08	0,07*	0,02*
A contracté des dettes ou vendu des actifs	0,11*	0,11	0,04*	0,01*
A fait appel à un organisme de bienfaisance	0,12*	0,11*	0,05*	0,01*
A éprouvé des difficultés financières en raison d'une hausse du loyer	0,06	0,04	0,01	0,01
A eu de la difficulté à répondre à ses besoins financiers	0,23*	-0,03	0,03	0,02*
Santé et satisfaction à l'égard de la vie				
Santé générale passable ou mauvaise	0,12*	-0,05	-0,01	0,01
Santé mentale passable ou mauvaise	0,10	-0,05	0,02	0,02*
Cote de satisfaction à l'égard de la vie de 6 ou moins	0,03	0,17*	-0,01	-0,01

* valeur significativement différente de celle des hommes ($p < 0,05$)

Note : Les modèles comprenaient des variables de contrôle pour l'âge, le niveau de scolarité, le type de ménage, l'orientation sexuelle, l'appartenance à une minorité visible, l'identité autochtone, le statut d'ancien combattant, et la province ou le territoire de résidence.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le logement, 2018.

les femmes étaient aux prises avec des difficultés beaucoup plus considérables que les hommes.

Par exemple, au sein de cette population, les femmes étaient 14 points de pourcentage plus susceptibles que les hommes d'avoir demandé une aide financière à leur famille et à leurs amis. Par rapport aux hommes dans la même situation, les femmes ayant vécu une expérience d'itinérance sans abri et cachée dans le passé étaient également plus susceptibles d'avoir fait appel aux services d'un organisme de bienfaisance et d'avoir contracté des dettes dans le passé.

Enfin, les résultats pour la santé générale étaient similaires : par rapport aux hommes ayant vécu une expérience d'itinérance sans abri et cachée dans le passé, les femmes étaient plus susceptibles de faire état d'une santé générale passable ou mauvaise.

En résumé, les résultats illustrent qu'il existe une corrélation négative entre les situations passées d'itinérance et la situation financière et l'état de santé actuels de la personne. Ils montrent également que les femmes, plus que les hommes, peuvent subir des conséquences à plus long terme de ces situations d'itinérance passées.

Conclusion

Depuis les années 1980, l'itinérance est considérée comme une préoccupation sociale au Canada. Au cours de cette période, elle est devenue un phénomène touchant un segment diversifié de la population, plutôt qu'un phénomène touchant principalement les hommes célibataires. Dans la présente étude, on a utilisé des données de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018 pour étudier les caractéristiques individuelles liées à des situations

d'itinérance passées, ainsi que les liens entre l'itinérance passée et la situation du logement, la situation économique et l'état de santé actuels.

Chez les Canadiennes et Canadiens qui sont actuellement responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage, environ 3 % ont déclaré avoir vécu une situation d'itinérance sans abri à un moment de leur vie. Cette proportion était plus élevée chez les Autochtones, notamment les Premières Nations vivant hors réserve et les Inuits. Parmi les autres groupes de population plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance dans le passé figurent les femmes de minorité sexuelle (personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles, ainsi que celles d'autres minorités sexuelles).

L'itinérance cachée — soit le fait pour une personne d'avoir eu à vivre temporairement avec la famille ou

des amis, ou ailleurs, parce qu'elle n'avait nulle part d'autre où aller — était plus fréquente. Environ 15 % de ceux qui sont aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage ont déclaré avoir vécu une situation d'itinérance cachée à un moment de leur vie. Encore une fois, cette proportion était beaucoup plus élevée chez les groupes autochtones, particulièrement les femmes autochtones. Les membres des groupes de minorité sexuelle étaient plus susceptibles d'avoir vécu une situation d'itinérance cachée par rapport à leurs homologues hétérosexuels. Cette situation était particulièrement vraie chez les femmes des minorités sexuelles.

Les personnes qui sont aujourd'hui responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage et qui ont vécu une situation d'itinérance dans le passé, tout particulièrement l'itinérance sans abri, ont indiqué être aux prises avec de nombreuses difficultés financières. Par exemple, elles étaient plus susceptibles d'avoir demandé de l'aide financière à des amis ou à des personnes apparentées pour payer leurs dépenses quotidiennes au cours des 12 mois précédents; elles étaient plus susceptibles de vivre au sein d'un ménage dont au moins l'un des membres a contracté des dettes ou a vendu des actifs pour payer les dépenses quotidiennes; et elles étaient plus susceptibles d'avoir fait appel aux services d'un organisme de bienfaisance au cours des 12 mois précédents parce qu'elles manquaient d'argent. Elles étaient moins susceptibles d'être actuellement propriétaires de leur logement, et plus susceptibles d'éprouver des besoins impérieux en matière de logement. Enfin, elles ont fait état d'une santé physique et mentale moins bonne, ainsi que d'un niveau inférieur de satisfaction à l'égard de la vie.

La plupart de ces résultats s'appliquaient particulièrement aux ménages au sein desquels une femme était responsable des décisions relatives au logement.

Enfin, les personnes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri ou cachée dans le passé étaient plus portées à faire état d'une santé générale ou d'une santé mentale passable ou mauvaise. Les femmes et les hommes ayant vécu une situation d'itinérance sans abri et cachée étaient plus susceptibles de faire état d'une santé mentale passable ou mauvaise.

La présente étude permet de comprendre l'itinérance de nombreuses façons. Tout d'abord, elle quantifie l'enjeu social en fournissant des estimations nationales, alors que d'autres études mettent plutôt l'accent sur des régions géographiques plus petites. Ensuite, elle permet de faire des comparaisons entre la définition plus classique de l'itinérance, qui prend la forme de l'itinérance sans abri dans le présent article, et la version la plus courante, soit l'itinérance cachée. Les études antérieures à l'échelle nationale ont porté principalement sur l'itinérance cachée. Enfin, elle montre que les femmes n'affichent pas seulement un risque similaire d'itinérance par rapport aux hommes, mais que, parmi les personnes ayant vécu en situation d'itinérance, elles affichent un profil financier et en santé moins bon que celui des hommes.

Cette étude montre que l'itinérance ne touche pas l'ensemble des Canadiennes et Canadiens de la même façon. En effet, certaines personnes sont plus touchées par l'itinérance que d'autres. En outre, les personnes ayant vécu une situation d'itinérance dans le passé ont des besoins accrus par rapport

à celles qui n'ont pas vécu une telle situation. Autrement dit, le fait de sortir d'une situation d'itinérance et de vivre dans un logement ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'effets persistants. Davantage d'efforts sont nécessaires pour assurer la stabilité socioéconomique générale des personnes ayant vécu une situation d'itinérance dans le passé.

Il convient de noter que l'étude comporte un certain nombre de limites. Tout d'abord, il n'était pas possible de déterminer des facteurs individuels et structurels pendant la période d'itinérance, en raison de l'absence de ces renseignements dans l'ensemble de données. Ensuite, la population cible de l'enquête était constituée de personnes qui vivent dans un logement privé et qui sont responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage; par conséquent, l'étude ne rend pas compte des expériences en matière d'itinérance des membres du ménage qui ne sont pas responsables des décisions relatives au logement, comme celles des enfants adolescents ou adultes qui vivent avec leurs parents. Enfin, la population cible exclut la population vivant dans des établissements institutionnels ou qui vivaient en situation d'itinérance au moment de l'enquête. Les travaux futurs pourraient corriger ces limites, en posant des questions sur l'expérience en matière d'itinérance d'un échantillon représentatif de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, au lieu de s'adresser uniquement aux personnes principalement responsables des décisions relatives au logement pour leur ménage.

Sharanjit Uppal est chercheur principal au Centre de renseignements et d'innovation en données sociales de Statistique Canada.

Sources de données, définitions et méthodes

L'Enquête canadienne sur le logement (ECL) de 2018 était une enquête à participation volontaire dont les données ont été recueillies sur une période de cinq mois (novembre 2018 à mars 2019). La population cible était constituée de ménages privés dans les 10 provinces, du Yukon et du Nunavut³². Les données pour les Territoires du Nord-Ouest ont été tirées de l'Enquête communautaire des Territoires du Nord-Ouest de 2019, laquelle a permis de recueillir des renseignements sur le logement comparables à ceux recueillis dans le cadre de l'ECL³³.

L'unité d'échantillonnage pour l'ECL était le logement. Un questionnaire a été rempli par logement, par le répondant (personne de référence) de 15 ans et plus qui était responsable des décisions relatives au logement pour le ménage³⁴.

Les questions sur l'itinérance ne concernaient que la personne de référence. Puisque les renseignements sur l'itinérance ne sont accessibles que pour la personne de référence, cette étude porte sur les ménages au sein desquels la personne de référence a vécu (ou non) en situation d'itinérance, plutôt que l'expérience d'une personne. De plus, lorsqu'on réfère à des caractéristiques personnelles, elles portent sur la personne de référence. L'enquête comportait six questions à propos des expériences d'itinérance vécues :

1. Avez-vous déjà été une personne sans-abri, c'est-à-dire que vous avez eu à habiter dans un refuge pour sans-abri, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune ou dans un bâtiment abandonné?

2. Quelle est la plus longue période pendant laquelle vous avez été sans-abri?
3. À quelle année remonte votre dernière période sans-abri?
4. Combien de temps avez-vous été sans-abri pendant cette période?
5. Avez-vous déjà été obligé d'habiter temporairement chez des membres de la famille, des amis ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autre endroit où habiter?
6. Quelle est la plus longue période pendant laquelle vous avez eu à habiter chez des membres de la famille, des amis ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autre endroit où habiter?

Aux fins de l'étude, on considère que les personnes ayant répondu « oui » à la première question ont vécu une situation d'itinérance sans abri dans le passé, alors que celles ayant répondu « oui » à la cinquième question ont vécu une situation d'itinérance cachée.

Puisque les personnes vivant dans un refuge ou dans la rue au moment de l'enquête étaient exclues, les personnes vivant « actuellement » une situation d'itinérance sans abri pendant cette période ne sont pas comprises dans l'étude. Certaines de ces personnes ont peut-être également vécu une situation d'itinérance dans le passé.

Notes

1. Observatoire canadien sur l'itinérance (2012).
2. [Emploi et Développement social Canada](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/directives.html) (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/directives.html).
3. Herman et coll. (1997); Koegel et coll. (1995); Susser et coll. (1993).
4. Dans le même ordre d'idées, l'itinérance peut mener à des problèmes de santé mentale ou les amplifier. Voir, par exemple, Brackertz et coll. (2020).
5. Voir, par exemple, la [Brain and Behavior Research Foundation](https://www.bbrfoundation.org/blog/homelessness-and-mental-illness-challenge-our-society) (https://www.bbrfoundation.org/blog/homelessness-and-mental-illness-challenge-our-society); l'[Association canadienne pour la santé mentale](https://ontario.cmha.ca/documents/housing-and-mental-health/) (https://ontario.cmha.ca/documents/housing-and-mental-health/).
6. Grigsby et coll. (1990). En raison de problèmes de santé mentale, certaines personnes peuvent s'éloigner des amis, de la famille et d'autres personnes, faisant en sorte qu'elles perdent le soutien offert et ont moins de mécanismes d'adaptation ([Observatoire canadien sur l'itinérance](https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/topics/mental-health) - https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/topics/mental-health). La santé mentale peut également mener à une vulnérabilité personnelle, c'est-à-dire la capacité amoindrie d'une personne de faire preuve de résilience et de se débrouiller (ibidem).
7. [Observatoire canadien sur l'itinérance](https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/homelessness-101/causes-homelessness) (https://www.homelesshub.ca/about-homelessness/homelessness-101/causes-homelessness).
8. Elliott et Krivo (1991); Fargo et coll. (2013); Jencks (1995); McDermott et coll. (2019); O'Flaherty (1996); Quigley et Raphael (2010)
9. Pecora et coll. (2005) ont conclu que plus de 1 enfant sur 5 qui quitte son foyer d'accueil devient itinérant au cours de l'année suivante.

10. Cette situation s'applique particulièrement à la population autochtone, car elle est surreprésentée parmi les enfants en famille d'accueil. Selon des données tirées du [Recensement de 2016](#), 8 % des enfants canadiens sont Autochtones, mais représentent 52 % des enfants en famille d'accueil (<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1541187352297/1541187392851>).
11. Les hommes célibataires représentent encore la grande majorité dans les refuges (McDermott et coll. (2019)).
12. Novac et coll. (2002).
13. Alberton et coll. (2020); Kidd et coll. (2019). Patrick (2014) propose un examen exhaustif de certains documents publiés dans le passé sur l'itinérance chez les Autochtones.
14. Gaetz et coll. (2013).
15. Preston et coll. (2017).
16. Segaert et Bauer (2015).
17. Abramovich (2012), et Fraser et coll. (2019) proposent un aperçu de la documentation sur l'itinérance chez les membres des communautés LGBTQ.
18. Gaetz et coll. (2016).
19. Une étude récente, de Strobel et coll. (2021), utilisait des données administratives sur la santé tirées des visites aux urgences en Ontario pour dénombrer les personnes en situation d'itinérance.
20. Voir McDermott et coll. (2019) pour connaître les caractéristiques des résidents des refuges au Canada.
21. Le genre a servi à classer les personnes parmi les hommes, les femmes ou les personnes non binaires. En raison de la petite taille de l'échantillon des personnes non binaires, il était impossible de faire état des résultats pour ce groupe.
22. Le lien positif entre l'éducation et la rémunération est bien documenté dans des publications. Statistique Canada (2017) fournit la rémunération en fonction du niveau de scolarité au Canada au moyen des données du Recensement de 2016.
23. Voir, par exemple, Belanger et coll. (2012) et Leach (2010).
24. Cela renvoie aux personnes qui ne vivent pas dans les réserves, car la population dans les réserves n'est pas visée par l'enquête.
25. Ces lacunes demeuraient significatives lorsque les facteurs sociodémographiques présentés au tableau 1 étaient pris en compte dans un modèle multivarié. Les résultats des modèles de régression détaillés ne sont pas présentés, mais peuvent être fournis sur demande.
26. Voir, par exemple, Abramovich (2012); Fraser et coll. (2019).
27. Voir, par exemple, Segaert et Bauer (2015).
28. La grande majorité de la population résidant au Nunavut est inuite.
29. Rodrigue (2016) a conclu que 8 % des Canadiens de 15 ans et plus avaient déclaré avoir vécu une situation d'itinérance cachée en 2014. La différence est attribuable à l'unité d'échantillonnage. Dans cette étude, l'unité d'échantillonnage correspondait à la personne, tandis qu'il s'agit du ménage (personne responsable des décisions relatives au logement pour le ménage) dans la présente étude.
30. La durée de l'itinérance passée a été déterminée au moyen d'une question dont les réponses comprenaient moins d'un mois, d'un mois à moins d'un an, et un an et plus. L'Enquête communautaire des Territoires du Nord-Ouest de 2019 ne comportait pas de questions sur la durée de l'itinérance et l'année la plus récente lors de laquelle la personne a vécu une situation d'itinérance. C'est la raison pour laquelle cette partie de l'analyse exclut les Territoires du Nord-Ouest.
31. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions est supérieure à 100.
32. Les personnes suivantes sont exclues de l'enquête : les personnes vivant dans des réserves et d'autres établissements autochtones, les résidents de petites régions éloignées dans les territoires, les représentants officiels de pays étrangers vivant au Canada ainsi que leurs familles, les membres de communautés religieuses et d'autres communautés, les membres des Forces armées canadiennes vivant dans des camps ou des bases militaires, les personnes qui vivent dans des résidences pour personnes âgées, les personnes qui vivent à temps plein dans des établissements (p. ex. les détenus des pénitenciers et les malades chroniques dans les hôpitaux et les établissements de soins infirmiers), et les personnes qui vivent dans d'autres types de logements collectifs (comme les refuges, les terrains de camping et les hôtels).
33. Les données de l'Enquête canadienne sur le logement (ECL) pour les Territoires du Nord-Ouest ont été obtenues grâce à un partenariat avec le Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest. Au lieu d'être recueillies dans le cadre de l'ECL, elles ont été obtenues au moyen de l'Enquête communautaire des Territoires du Nord-Ouest de 2019, laquelle a permis de recueillir des renseignements sur le logement comparables à ceux recueillis dans le cadre de l'ECL.
34. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la [méthodologie de l'enquête et le questionnaire](#), consultez la page suivante : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&Id=793713.

Références

- ABRAMOVICH, Ilona Alex. 2012. « No safe place to go—LGBTQ youth homelessness in Canada: Reviewing the literature », *Canadian Journal of Family and Youth*, vol. 4, n° 1, p. 29 à 51.
- ALBERTON, Amy, G. Brent ANGELL, Kevin GOREY et Stephane GRENIER. 2020. « Homelessness among Indigenous peoples in Canada: The impacts of child welfare involvement and educational achievement », *Children and Youth Services Review*, vol. 111, n° 104846.
- BELANGER, YALE, Gabrielle WEASEL HEAD et Olu AWOSOGA. 2012. *Assessing urban Aboriginal housing and homelessness in Canada*, Rapport définitif préparé à l'intention de l'Association nationale des centres d'amitié (ANSA) et du Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits (BIF), Ottawa, Ontario.
- BRACKERTZ, Nicola, Luc BORROWMAN, Christian ROGGENBUCK et coll. 2020. *Trajectories: the interplay between housing and mental health pathways*, Rapport de rapport définitif de l'Australian Housing and Urban Research Institute Limited et de Mind Australia, Melbourne.
- ELLIOTT, Martha, et Lauren KRIVO. 1991. « Structural determinants of homelessness in the United States », *Social Problems*, vol. 38, n° 1, p. 113 à 131.
- FARGO, Jamison, Ellen MUNLEY, Thomas BYRNE et coll. 2013. « Community-level characteristics associated with variation in rates of homelessness among families and single adults », *American Journal of Public Health*, vol. 103, supp. 2, p. S340 à S347.
- FRASER, Brodie, Nevil PIERSE, Elinor CHISHOLM et Hera COOK. 2019. « LGBTQ+ Homelessness: A review of the literature », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 16, n° 15.
- GAETZ, Stephen, Bill O'GRADY, Kristy BUCCIERI et coll. (éditeurs) 2013. *Youth homelessness in Canada: Implications for policy and practice*, Toronto, Canadian Homelessness Research Network Press.
- GAETZ, Stephen, Erin DEJ, Tim RICHTER et Melanie REDMAN. 2016. *The state of homelessness in Canada: 2016*, Toronto, The Homeless Hub Press.
- GRIGSBY, Charles, Donald BAUMANN, Steven GREGORICH et Cynthia ROBERTS-GRAY. 1990. « Disaffiliation to entrenchment: A model for understanding homelessness », *Journal of Social Issues*, vol. 46, n° 4, p. 141 à 156.
- HERMAN, D. B., E. S. SUSSER et B. L. LINK. 1997. « Adverse childhood experiences: Are they risk factors for adult homelessness », *American Journal of Public Health*, vol. 87, n° 2, p. 249 à 255.
- JENCKS, Christopher. 1995. *The Homeless*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- KIDD, Sean, Jesse THISTLE, Tara BEAULIEU et coll. 2019. « A national study of Indigenous youth homelessness in Canada », *Public Health*, vol. 176, p. 163 à 171.
- KOEGEL, P., E. MELAMID et A. BURNAM. 1995. « Childhood risk factors for homelessness among homeless adults », *American Journal of Public Health*, vol. 85, n° 12, p. 1642 à 1649.
- LEACH, Andrew. 2010. « The roots of Aboriginal homelessness in Canada », *Parity*, vol. 23, n° 9, p. 12-13.
- MCDERMOTT, Sarah, ADRIENE HARDING et Jeff RANDLE. 2019. *Les caractéristiques des résidents des refuges*, Série de documents de recherche — Revenu, produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada.
- NOVAC, Sylvia, Luba SERGE, Margaret EBERLE et Joyce BROWN. 2002. *Où se tourner? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada*, Condition féminine Canada, Ottawa.
- OBSERVATOIRE CANADIEN SUR L'ITINÉRANCE. 2012. *La définition canadienne de l'itinérance*, Rond-point de l'itinérance.
- O'FLAHERTY. 1996. *Making room: The economics of homelessness*, University Press, Massachusetts.
- PATRICK, Caryl. 2014. *Aboriginal homelessness in Canada: A literature review*, Toronto, Canadian Homelessness Research Network Press.
- PECORA, Peter, Ronald C. KESSLER, Jason WILLIAMS et coll. 2005. *Improving family foster care: Findings from the Northwest Foster Care Alumni study*, Seattle, Washington : Casey Family Programs.
- PRESTON, Valerie, Robert MURDIE, Jane WEDLOCK et coll. 2017. « Immigrants and homelessness—at risk in Canada's outer suburbs », *The Canadian Geographer*, vol. 53, n° 3, p. 288 à 304.
- QUIGLEY, John, et Steven RAPHAEL. 2010. « The economics of homelessness: The evidence from North America », *European Journal of Housing Policy*, vol. 1, n° 3, p. 323 à 336.

- RODRIGUE, Samantha. 2016. « L'itinérance cachée au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- SEGAERT, Aaron, et Alana BAUER. 2015. *L'ampleur et la nature de l'itinérance chez les vétérans au Canada*, Emploi et Développement social Canada. Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. *La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires*, Recensement en bref, Statistique Canada, Ottawa.
- STROBEL, Stephenson, Ivana BURCUL, Jia HONG DAI et coll. 2021. « Caractérisation des personnes en situation d'itinérance et des tendances de l'itinérance d'après les données sur les visites à l'urgence au niveau de la population de l'Ontario, au Canada », *Rapports sur la santé*, vol. 32, n° 1, p. 13 à 23.
- SUSSER, Ezra, Robert MOORE et Bruce LINK. 1993. « Risk factors for homelessness », *American Journal of Epidemiology*, vol. 15, n° 2, p. 546 à 556.